



Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles
et du Développement Rural



Unité de Statistique Agricole et Informatique

Service de Recensement et d'Enquête Agricoles
(SREA)

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE PRODUCTION AGRICOLE DES CAMPAGNES DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE 2025

Avril 2026

PARSA

PROJET D'AGRICULTURE RESILIENTE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL
(MARNDR)**

**UNITÉ DE STATISTIQUE AGRICOLE ET D'INFORMATIQUE
(USAI)**

**SERVICE DE RECENSEMENT ET D'ENQUÊTE AGRICOLES
(SREA)**

**RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE PRODUCTION
AGRICOLE DES CAMPAGNES DE PRINTEMPS ET
D'AUTOMNE 2025**

Document élaboré par : John Wilkens Peterson JEAN FRANCOIS,
Économiste, Spécialiste en Développement, MSc.,
Cadre Senior à l'USAI

Relu par : Charlie Brown VICIERE, Statisticien
Coordonnateur Adjoint de l'USAI

Approuvé par : Charlie Brown VICIERE, Statisticien
Coordonnateur Adjoint de l'USAI

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	4
INTRODUCTION.....	5
PREMIÈRE PARTIE : OBJECTIF ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	6
1.1. Objectifs.....	7
1.2. Approche méthodologique	7
1.2.1. Échantillonnage.....	7
1.2.2. Organisation de la collecte.....	8
DEUXIÈME PARTIE : RÉSULTATS POUR LES PRINCIPALES CULTURES	11
2.1. Céréales	12
2.2. Légumineuses	13
2.3. Tubercules.....	14
2.4.- Banane plantain	15
TROISIÈME PARTIE : RÉSULTATS POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES	18
QUATRIÈME PARTIE : RÉSULTATS POUR L'ÉLEVAGE ET LA PRODUCTION ANIMALE	30
4.1. Le cheptel	31
4.1.1. La population de mâle.....	31
4.1.2. La population de femelle	31
4.1.3. Le cheptel par espèce	32
4.2. Population de volailles.....	34
4.3. Production d'œufs.....	35
4.4. Production de lait	36
CONCLUSION	38

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BAC	: Bureau Agricole Communal
DDA	: Direction Départementale Agricole
ENPA	: Enquête Nationale de la Production Agricole
EPA	: Enquête de Production Agricole
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture
MARNDR	: Ministère de l’Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
PARSA	: Projet d’Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
SIMA	: Système d’Information sur les Marchés Agricoles
SPSA	: Système Permanent de Statistique Agricole
RGA	: Recensement Général de l’Agriculture
SSSAI	: Sous-Structure de Statistique Agricole et d’Informatique
USAI	: Unité de Statistique Agricole et d’Informatique

INTRODUCTION

À la fin du projet de Recensement Général de l'Agriculture (RGA) en octobre 2012, le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), à travers sa Sous-Structure de Statistique Agricole et Informatique (SSSAI), devenue maintenant l'Unité de Statistique Agricole et Informatique (USAI), a mis en place le Système Permanent de Statistique Agricole (SPSA). Cette initiative témoigne de la volonté des autorités de :

1. Répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins urgents en statistiques agricoles des décideurs et des acteurs œuvrant dans le secteur ;
2. Comblent le vide informationnel qui existe depuis toujours au niveau de ce secteur.

Compte tenu de la limitation des ressources financières et d'autres contraintes organisationnelles, l'USAI se trouve encore dans l'impossibilité de mettre en œuvre tous les aspects du SPSA. Pour le moment, ses principales activités tournent autour de la réalisation d'enquêtes nationales de production agricole (ENPA) et de la collecte de données sur les marchés agricoles. Dans le cadre de ces activités, elle a bénéficié de l'appui de certains Partenaires Techniques et Financiers (PTF) tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Projet d'Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire (PARSA).

Il est important de souligner que les enquêtes nationales de production agricole suscitent un vif intérêt de la part des acteurs du secteur, notamment des autorités du MARNDR. En effet, les données recueillies permettent de prendre des décisions cruciales pour favoriser la croissance de la production agricole, améliorer le revenu des producteurs, et réduire la pauvreté en Haïti. De plus, ces données sont essentielles pour évaluer le poids du secteur agricole dans l'économie nationale.

En février et mars 2025, l'USAI a mené l'Enquête de Production Agricole (EPA) des campagnes de printemps, d'automne et d'hiver 2025. Cette enquête a bénéficié du financement du PARSA.

Ce rapport présente de manière succincte les résultats préliminaires de cette enquête. Il s'articule autour de trois grandes parties :

1. La première partie traite des objectifs et de l'approche méthodologique de l'enquête ;
2. La deuxième partie présente les résultats pour les principales cultures ;
3. La troisième partie expose les résultats pour les espèces fruitières ;
4. La quatrième partie met en lumière les résultats pour l'élevage et la production animale.

PREMIÈRE PARTIE : OBJECTIF ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.1. Objectifs

- Estimer la production des principales cultures pratiquées en Haïti au cours des campagnes de printemps et d'automne 2025 ;
- Mesurer l'évolution de la population des principales espèces animales élevées dans le pays au cours de la période allant du premier janvier 2025 au 30 juin 2025.

1.2. Approche méthodologique

La présente section méthodologique expose l'ensemble des démarches mises en œuvre pour assurer la qualité et la fiabilité des données recueillies dans le cadre de cette étude. Elle détaille, d'une part, l'approche méthodologique adoptée, en précisant les choix relatifs à l'échantillonnage, notamment la base de sondage, le plan d'échantillonnage et la taille de l'échantillon. D'autre part, elle décrit l'organisation opérationnelle de la collecte, incluant les outils utilisés, les activités de formation, le déroulement de la collecte proprement dite ainsi que les procédures de traitement des données. Ces éléments sont présentés afin de garantir la transparence du processus et de permettre une meilleure compréhension des résultats obtenus.

1.2.1. Échantillonnage

La sous-section consacrée à l'échantillonnage décrit les fondements techniques ayant guidé la sélection des unités enquêtées. Elle précise d'abord la base de sondage utilisée et l'unité statistique retenue pour l'étude. Ensuite, elle présente le plan d'échantillonnage adopté, en mettant en lumière les choix méthodologiques effectués pour assurer la représentativité des données. Enfin, elle indique la taille de l'échantillon mobilisé, en lien avec les objectifs de l'enquête et les contraintes opérationnelles.

1.2.1.1. Base de sondage et unité statistique

L'Enquête de Production Agricole est une enquête par sondage qui utilise le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) comme base pour sélectionner l'échantillon des exploitations agricoles à enquêter. Ainsi, l'unité de sondage est l'exploitation agricole.

1.2.1.2. Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage est basé sur un tirage d'échantillon stratifié à deux degrés ou niveaux.

Au premier niveau, la stratification est construite sur la base de la superficie des zones d'enquête et permet de définir trois strates :

Strate 1 : zone d'enquête $< 500 \text{ cx}^1$;

Strate 2 : $500 \text{ cx} \leq \text{zone d'enquête} \leq 1\,800 \text{ cx}$;

Strate 3 : zone d'enquête $> 1\,800 \text{ cx}$.

Au second niveau, la stratification prend en compte la superficie cultivée au niveau des exploitations et détermine trois nouvelles strates :

Strate 1 : superficie cultivée $< 1 \text{ cx}$;

Strate 2 : $1 \text{ cx} \leq \text{superficie cultivée} \leq 5 \text{ cx}$;

¹ Cx : carreaux

Strate 3 : superficie cultivée > 5 cx.

Une contrainte supplémentaire ajoutée à la stratification est que l'exploitation doit avoir au moins un des sept cultures majeures (maïs, sorgho, riz, haricots, bananes plantains, ignames, patates douces) pour être sélectionnée. Cela permettra d'éviter la sélection de grandes exploitations avec seulement la superficie agricole boisée.

1.2.1.3. Taille de l'échantillon

Les EPA des campagnes de printemps et d'automne 2025 ont été conduites dans seulement quatre départements en raison de contraintes financières et sécuritaires. Au sein de ces régions, 1 886 exploitations agricoles ont été sélectionnées à partir de la base de données du RGA.

1.2.2. Organisation de la collecte

La sous-section relative à l'organisation de la collecte décrit les principales étapes mises en œuvre pour garantir la qualité des données produites. Elle commence par présenter les outils utilisés pour la collecte des informations sur le terrain. Elle aborde ensuite le dispositif de formation mis en place pour préparer les agents enquêteurs et superviseurs. La collecte proprement dite fait l'objet d'un développement spécifique, avant que ne soient détaillées les procédures appliquées pour le traitement et la validation des données recueillies.

1.2.2.1. Outils de collecte

La collecte des données se fait actuellement à l'aide de tablettes qui intègrent les deux composantes de l'ancien dispositif, à savoir le questionnaire et le Système de Positionnement Global (GPS).

1.2.2.2. Formation

Avant le lancement de l'enquête, une session de formation de deux jours est organisée à l'intention des agents enquêteurs.

1.2.2.3. Collecte des données

La section consacrée à la collecte des données fournit des précisions sur le déroulement des activités sur le terrain. Elle débute par une présentation des modalités de mobilisation du personnel impliqué dans l'enquête, en insistant sur la composition et la répartition des équipes. Elle décrit ensuite les données collectées selon les thèmes couverts, les périodes de référence utilisées pour encadrer la déclaration des producteurs, ainsi que la durée effective de la collecte. Ces éléments permettent d'apprécier les conditions opérationnelles dans lesquelles les informations ont été recueillies.

1.2.2.3.1. Mobilisation du personnel de terrain

La collecte des données est assurée par un réseau d'environ 128 enquêteurs répartis à travers les sept départements susmentionnés. Ces enquêteurs travaillent sous le contrôle de 12 superviseurs, dont 95 % sont des Responsables de Statistique et des Assistants-Responsables de Statistique des Cellules de Statistique des Directions Départementales Agricoles.

1.2.2.3.2. Données collectées

Les données collectées concernent la production végétale (y compris la production fruitière) et la production animale.

S'agissant de la *production végétale*, les informations concernent :

- Le nombre de parcelles emblavées par saison ;
- La localisation des parcelles emblavées ;
- La superficie des parcelles emblavées ;
- Les cultures plantées ;
- La quantité de semences utilisées ;
- La quantité de produits récoltés pour chaque culture ;
- La production des principales essences fruitières.

Les données sur la population animale concernent : la population des volailles, la production d'œufs, la population du cheptel, la population du bétail de transport et l'apiculture. Elles portent plus précisément sur le nombre de têtes, le sexe et l'âge du gros et menu bétail. Deux grandes périodes sont considérées pour les inventaires :

- La première période va du premier janvier au trente juin ;
- La deuxième période s'étend du premier juillet au trente-et-un décembre.

Les animaux présents au cours de ces périodes définissent les données de base de l'analyse de la population animale. L'emphase est mise sur les flux d'entrée et de sortie d'animaux à l'intérieur de chaque période.

1.2.2.3.3. Périodes de référence

Les enquêtes de production agricole sont réalisées par campagne ou saison. Une campagne agricole est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.

En Haïti, l'année agricole compte trois campagnes :

- La première, désignée campagne de printemps, s'étend sur la période allant de mars-avril à juin-juillet ;
- La deuxième, appelée campagne d'automne, couvre la période de juillet-août à octobre-novembre ;
- La troisième ou dernière campagne, désignée campagne d'hiver, va de novembre-décembre à février-mars.

Pour les besoins de la collecte, des périodes de référence sont définies par campagne. Il s'agit :

- Printemps : 1^{er} mars au 31 juillet ;
- Automne : 1^{er} août au 30 novembre ;
- Hiver : 1^{er} décembre au dernier jour (28 ou 29) du mois de février.

1.2.2.3.4. Durée de la collecte

La collecte de données s'étend sur une période de trois (3) semaines.

1.2.2.4. *Traitement des données*

Etant donné que la collecte se fait sur tablette, immédiatement après la synchronisation des questionnaires remplis, deux niveaux de redressement sont réalisés : un premier niveau par les superviseurs et le second au niveau du bureau central.

- **Analyse des données**

L'analyse des données est effectuée suivant un processus systématique appliquant des techniques statistiques et/ou logiques pour évaluer les données avant la tabulation.

- **Tabulation des données**

La tabulation se fait avec les logiciels R et CSPRO.

DEUXIÈME PARTIE : RÉSULTATS DES PRINCIPALES CULTURES – CAMPAGNE DE PRINTEMPS 2025

La présente section est consacrée à l'analyse des résultats de l'enquête pour les principales cultures vivrières, à savoir les céréales, les légumineuses, les tubercules et la banane plantain. Occupant une place centrale dans le système alimentaire national, celles-ci font l'objet d'un suivi rigoureux en raison de leur importance stratégique pour la sécurité alimentaire des ménages ruraux. Les données recueillies permettent de dresser un état des lieux de la production au cours des trois campagnes agricoles, en mettant en évidence les performances agricoles dans les différents départements concernés, ainsi que les principales tendances observées par rapport à l'année précédente.

2.1. Céréales

Au printemps 2025, la production totale des principales céréales (maïs, riz, sorgho) dans les quatre départements étudiés atteint 15 780 tonnes métriques, contre 14 282 tonnes au printemps 2024, soit une hausse globale de 10,49 %.

Le maïs, culture dominante, voit sa production passer de 11 738 à 13 620 tonnes (+16 %), soutenue par une superficie récoltée de 24 982 hectares. En revanche, le riz enregistre un recul de 12,4 % (2 013 tonnes contre 2 297), tandis que le sorgho replie de 40,5 %, passant de 247 à 147 tonnes, une baisse d'autant plus préoccupante que son volume reste marginal.

Le signal le plus alarmant réside dans les superficies non récoltées. Avec 71 901 hectares non récoltés pour le maïs, 2 531 pour le riz et 4 422 pour le sorgho, les superficies non récoltées dépassent largement celles déjà récoltées, notamment pour le maïs, où elles sont près de trois fois plus élevées, et pour le sorgho, où elles sont dix-huit fois supérieures. Les superficies perdues (1 690 hectares, essentiellement en maïs) représentent une faible part des surfaces emblavées.

▪ Riz

La production totale de riz dans les départements concernés s'établit à 2 013 tonnes métriques au printemps 2025, en baisse de 12,38 % par rapport à 2024. Cette contre-performance est principalement imputable à la production des autres départements, dont le volume chute de 1 075 à 637 tonnes, soit un recul de 40,7 %. À l'inverse, le département du Sud résiste bien et progresse même légèrement, passant de 1 222 à 1 376 tonnes (+12,6 %).

En termes de superficies, 4 250 hectares ont été récoltés, tandis que 2 531 hectares n'ont pas encore été récoltés. Le Sud concentre la plus grande superficie récoltée (2 544 ha) mais affiche également 2 233 hectares non encore récoltés. Les pertes y sont minimales (17 ha). Dans les autres départements, les superficies perdues sont insignifiantes, mais la superficie non récoltée (298 ha) reste non négligeable par rapport à la surface récoltée (1 706 ha). Globalement, la riziculture printanière semble moins touchée par les abandons massifs que la maïsiculture, mais la baisse de production reste préoccupante, hors Sud.

▪ Maïs

La production totale de maïs dans les quatre départements atteint 13 620 tonnes métriques au printemps 2025, en hausse de 16,03 % par rapport à 2024. Cette progression est toutefois inégalement répartie. Le département du Centre tire l'essentiel de la croissance avec 6 745 tonnes, contre 4 278 tonnes l'an dernier, soit un bond de près de 58 %. À l'opposé, le Sud, les

Nippes et la Grand'Anse enregistrent tous trois une baisse de production, respectivement de 5 %, 9,7 % et 15,5 %.

Les superficies récoltées s'élèvent à 24 982 hectares, mais ce chiffre est insignifiant au regard des 71 901 hectares non encore récoltés. La Grand'Anse présente la situation la plus critique : 54 600 hectares non récoltés pour seulement 2 779 hectares récoltés, signe d'un effondrement quasi total de la campagne. Le Centre, malgré ses bons résultats en volume, affiche lui aussi 10 359 hectares non récoltés, soit presque l'équivalent de sa surface récoltée. Le Sud se distingue par les pertes les plus élevées (1 234 hectares), tandis que les Nippes semblent mieux maîtriser leur cycle cultural avec seulement 514 hectares non récoltés et 53 hectares perdus.

▪ **Sorgho**

La production totale de sorgho s'élève à 147 tonnes métriques au printemps 2025, contre 247 tonnes en 2024, soit une chute de 40,45 %. Cette culture est désormais cantonnée au seul département du Sud, les autres départements n'enregistrant aucune production sur les deux campagnes.

La superficie récoltée n'est que de 238 hectares, un chiffre dérisoire au regard des 4 422 hectares non encore récoltés. Le Sud concentre l'intégralité des surfaces récoltées (238 ha) mais également 1 889 hectares non récoltés, soit un taux d'abandon d'environ 89 %. Les autres départements cumulent 2 533 hectares non récoltés sans aucune surface récoltée, signe d'un échec total des emblavures. Aucune perte n'est officiellement déclarée.

2.2. Légumineuses

La production totale de légumineuses s'établit à 8 777 tonnes métriques au printemps 2025, en baisse de 6,77 % par rapport à 2024. Cette contre-performance masque des évolutions contrastées selon les cultures. Le haricot résiste bien avec une légère hausse, passant de 5 491 à 5 671 tonnes (+3,3 %). En revanche, l'arachide recule de 3 632 à 3 011 tonnes (-17,1 %) et le pois Congo s'effondre quasi totalement, passant de 291 à 95 tonnes (-67,4 %).

En termes de superficies, 28 029 hectares ont été récoltés, tandis que 27 684 hectares n'ont pas encore été récoltés, soit un taux d'abandon de près de 50 %. La situation la plus critique concerne le pois Congo : 432 hectares récoltés pour 24 389 hectares non récoltés, un abandon massif de près de 98 %. Les pertes déclarées pour cette culture atteignent 765 hectares, les plus élevées parmi les légumineuses. L'arachide affiche également un volume important de superficies non récoltées (2 352 ha) par rapport à sa surface récoltée (9 865 ha), tandis que le haricot présente le meilleur ratio avec seulement 943 hectares non récoltés pour 17 732 hectares récoltés, signe d'une meilleure maîtrise du cycle cultural.

▪ **Haricot**

La production totale de haricots atteint 5 671 tonnes métriques au printemps 2025, en hausse de 3,27 % par rapport à 2024. Cette progression est portée par le département du Centre, qui passe de 3 146 à 3 425 tonnes (+8,9 %). Le Sud enregistre également une légère augmentation, de 1 040 à 1 099 tonnes (+5,7 %). À l'inverse, les autres départements (Nippes et Grand'Anse) voient leur production reculer de 1 305 à 1 147 tonnes (-12,1 %).

En termes de superficies, 17 732 hectares ont été récoltés, contre seulement 943 hectares non encore récoltés, soit un taux d'abandon très faible (environ 5 %). Ce ratio est remarquable comparé aux autres cultures analysées. Le Centre concentre la plus grande superficie récoltée (8 158 ha) avec un volume négligeable de surfaces non récoltées (624 ha) et des pertes minimales (44 ha). Le Sud affiche 3 779 hectares récoltés pour seulement 69 hectares non récoltés, mais présente les pertes les plus élevées (151 ha). Les autres départements enregistrent 5 795 hectares récoltés, 250 hectares non récoltés et 73 hectares perdus.

▪ **Pois Congo**

La production totale de pois Congo s'effondre à 95 tonnes métriques au printemps 2025, contre 291 tonnes en 2024, soit une chute de 67,33 %. Cette contre-performance est quasi générale. La Grand'Anse, principale productrice, voit sa production passer de 214 à 90 tonnes (-58 %). Les autres départements (Centre, Sud, Nippes) enregistrent un effondrement encore plus spectaculaire, passant de 77 à seulement 5 tonnes (-93,5 %).

En termes de superficies, seulement 432 hectares ont été récoltés, contre 24 389 hectares non encore récoltés, soit un taux d'abandon astronomique de près de 98 %. Les autres départements concentrent l'essentiel des surfaces non récoltées (24 060 ha) pour seulement 21 hectares récoltés, un échec culturel quasi total. La Grand'Anse affiche 411 hectares récoltés et 329 hectares non récoltés, un ratio bien plus équilibré. Les pertes déclarées s'élèvent à 765 hectares, exclusivement localisées dans les autres départements, où aucune superficie récoltée significative n'a été enregistrée.

▪ **Arachide**

La production totale d'arachide atteint 3 011 tonnes métriques au printemps 2025, en baisse de 17,10 % par rapport à 2024. Ce recul est généralisé. Le département du Centre, principal producteur, voit sa production passer de 2 637 à 2 479 tonnes (-6 %). La baisse est beaucoup plus marquée dans les autres départements (Nippes, Sud et Grand'Anse), où la production chute de 995 à 532 tonnes, soit une diminution de 46,5 %.

En termes de superficies, 9 865 hectares ont été récoltés, tandis que 2 352 hectares n'ont pas encore été récoltés, soit un taux d'abandon d'environ 19 %. Le Centre concentre la plus grande superficie récoltée (8 483 ha) avec 1 521 hectares non récoltés et des pertes minimales (22 ha). Les autres départements affichent 1 382 hectares récoltés pour 831 hectares non récoltés, ainsi que 148 hectares perdus, soit un taux d'abandon bien plus élevé (près de 38 %).

2.3. Tubercules

La production totale de tubercules atteint 11 049 tonnes métriques au printemps 2025, en hausse de 42,42 % par rapport à 2024. Cette forte progression est portée par l'igname et le manioc. L'igname double quasiment sa production, passant de 3 454 à 4 926 tonnes (+42,6 %). Le manioc connaît une hausse encore plus spectaculaire, de 2 530 à 4 321 tonnes (+70,8 %). La patate, en revanche, stagne avec une légère augmentation de 1 774 à 1 802 tonnes (+1,6 %).

En termes de superficies, 7 062 hectares ont été récoltés, contre 15 027 hectares non encore récoltés, soit un taux d'abandon d'environ 68 %. Cette situation varie fortement selon les cultures. L'igname affiche 2 176 hectares récoltés pour 4 340 hectares non récoltés, un ratio

déséquilibré mais moins critique que pour le manioc, qui enregistre 3 548 hectares récoltés et 8 335 hectares non récoltés, soit près de 70 % d'abandon. La patate présente le meilleur équilibre avec 1 338 hectares récoltés et 2 352 hectares non récoltés. Les pertes déclarées sont minimales pour l'ensemble des tubercules (123 hectares au total).

▪ **Patate**

La production totale de patate s'établit à 1 802 tonnes métriques au printemps 2025, en très légère hausse de 1,58 % par rapport à 2024. Les évolutions départementales sont toutefois contrastées. Le Centre enregistre la progression la plus forte, passant de 435 à 696 tonnes (+60 %). Les Nippes doublent presque leur production, de 95 à 205 tonnes (+116 %). À l'inverse, la Grand'Anse recule modérément de 506 à 468 tonnes (-7,5 %) et le Sud subit une baisse significative de 737 à 433 tonnes (-41,2 %).

En termes de superficies, 1 338 hectares ont été récoltés, contre 2 352 hectares non encore récoltés, soit un taux d'abandon d'environ 64 %. Le Centre présente la situation la plus atypique : seulement 59 hectares récoltés pour 803 hectares non récoltés, un déséquilibre extrême malgré une production en forte hausse. Le Sud affiche 558 hectares récoltés et 524 hectares non récoltés, avec les pertes les plus élevées (69 ha). La Grand'Anse enregistre 360 hectares récoltés pour 789 hectares non récoltés. Les Nippes sont les plus performants avec 361 hectares récoltés, 236 hectares non récoltés et des pertes insignifiantes.

▪ **Igname**

La production totale d'igname atteint 4 926 tonnes métriques au printemps 2025, en hausse de 42,60 % par rapport à 2024. Cette progression est portée par la Grand'Anse, principal producteur, qui passe de 2 980 à 4 122 tonnes (+38,3 %). Les autres départements (Centre, Sud, Nippes) connaissent une augmentation encore plus marquée en proportion, passant de 474 à 804 tonnes (+69,6 %), même si leurs volumes restent modestes.

En termes de superficies, 2 176 hectares ont été récoltés, contre 4 340 hectares non encore récoltés, soit un taux d'abandon d'environ 67 %. La Grand'Anse concentre l'essentiel des surfaces récoltées (2 129 ha) mais affiche également 2 963 hectares non récoltés, un volume supérieur à sa surface récoltée. Les autres départements présentent une situation plus critique : seulement 47 hectares récoltés pour 1 377 hectares non récoltés, soit un taux d'abandon de près de 97 %. Les pertes déclarées sont insignifiantes (1 hectare au total).

▪ **Manioc**

La production totale de manioc atteint 4 321 tonnes métriques au printemps 2025, en hausse spectaculaire de 70,79 % par rapport à 2024. Cette progression est généralisée. La Grand'Anse, principal producteur, passe de 2 021 à 2 892 tonnes (+43,1 %). Les autres départements (Centre, Sud, Nippes) connaissent une augmentation encore plus remarquable, passant de 509 à 1 429 tonnes, soit une hausse de 180,7 %.

En termes de superficies, 3 548 hectares ont été récoltés, contre 8 335 hectares non encore récoltés, soit un taux d'abandon d'environ 70 %. La Grand'Anse affiche 2 400 hectares récoltés pour 1 852 hectares non récoltés, le meilleur ratio parmi les tubercules avec un taux d'abandon inférieur à 44 %. Les autres départements présentent en revanche une situation critique : 1 148

hectares récoltés pour 6 483 hectares non récoltés, soit un taux d'abandon de près de 85 %. Les pertes déclarées sont minimales (25 hectares au total).

2.4.- Banane plantain

La production totale de bananes s'établit à 21 258 tonnes métriques au printemps 2025, soit un recul modéré de 4,16 % par rapport à 2024. Ce repli est entièrement imputable au département du Centre, qui enregistre une baisse de 15 415 à 14 130 tonnes, soit une perte de 1 285 tonnes (-8,3 %). À l'inverse, les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) tirent leur épingle du jeu avec une progression encourageante, passant de 6 766 à 7 128 tonnes (+5,4 %).

La banane reste la culture la plus volumineuse de la région, loin devant les tubercules et les céréales. Toutefois, la contre-performance du Centre, historiquement le principal bassin bananier, mérite une attention particulière. Les causes de ce fléchissement (conditions climatiques, pression parasitaire, difficultés d'écoulement) devraient être identifiées pour éviter une érosion plus marquée lors des prochaines campagnes. À l'inverse, la hausse observée dans les trois autres départements suggère une diversification géographique de la production, signe encourageant pour la résilience de la filière.

TROISIÈME PARTIE : RÉSULTATS DES PRINCIPALES CULTURES – CAMPAGNE D'AUTOMNE 2025

3.1. Céréales

Contrairement à la tendance observée au printemps, la campagne d'automne 2025 enregistre un net recul de la production céréalière. Le volume total chute de 10 598 à 8 445 tonnes métriques, soit une baisse de 20 % par rapport à l'automne 2024.

Une chute généralisée, à l'exception du riz. Le maïs, culture dominante, voit sa production s'effondrer de 9 098 à 6 795 tonnes (-25,3 %). Le sorgho connaît un déclin encore plus marqué, passant de 508 à 44 tonnes (-91,3 %), ce qui le réduit à l'état de culture anecdotique. Seul le riz tire son épingle du jeu avec une progression remarquable, de 992 à 1 606 tonnes (+61,9 %).

Des superficies non récoltées toujours préoccupantes. Sur l'ensemble des céréales, 22 456 hectares ont été récoltés, contre 67 411 hectares non récoltés, soit un taux d'abandon de 75 %. Le maïs concentre l'essentiel de ce gâchis avec 60 076 hectares non récoltés, près de quatre fois sa surface récoltée (16 738 ha). Le sorgho, malgré sa faible production, affiche 5 777 hectares non récoltés pour seulement 123 hectares récoltés, un déséquilibre spectaculaire. À l'opposé, le riz se distingue par un taux d'abandon modéré (environ 22 %) et des pertes insignifiantes.

▪ Riz

La campagne d'automne 2025 se distingue par une embellie remarquable du riz, avec une production totale passant de 991 à 1 606 tonnes métriques, soit une progression de 62 %. Ce dynamisme est toutefois porté par un seul département. Le Sud, qui ne produisait que 334 tonnes à l'automne 2024, atteint 1 558 tonnes un an plus tard, soit une multiplication par près de cinq. À l'inverse, les autres départements (Centre, Nippes, Grand'Anse) s'effondrent, passant de 657 à seulement 48 tonnes, une chute de 93 %.

Du côté des superficies, le Sud récolte 5 487 hectares, un volume considérable, avec seulement 872 hectares non encore récoltés et des pertes négligeables. Ce ratio favorable (taux d'abandon d'environ 14 %) témoigne d'une bonne maîtrise du cycle cultural dans ce département. Les autres départements, en revanche, peinent : 108 hectares récoltés pour 687 hectares non récoltés, soit un abandon de près de 86 %.

▪ Maïs

La production totale de maïs enregistre une contraction de 25 % à l'automne 2025, passant de 9 009 à 6 794 tonnes métriques. Cette baisse est toutefois très inégalement répartie entre les départements. Le Centre résiste mieux que les autres, avec un recul limité à 12,5 % (de 5 085 à 4 449 tonnes). En revanche, les départements du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse subissent une chute beaucoup plus sévère, de l'ordre de 41,6 % (de 4 014 à 2 345 tonnes).

L'analyse des superficies permet d'expliquer ces écarts. Le département du Centre affiche un taux d'abandon exceptionnellement bas : sur 12 236 hectaresensemencés, 11 901 ont été récoltés, seuls 335 hectares n'ayant pas été récoltés (soit 2,7 %). À l'opposé, les trois autres départements cumulent 64 805 hectares non récoltés pour seulement 4 837 hectares récoltés, ce qui porte leur taux d'abandon à 93 %. Cette situation, déjà préoccupante au printemps, s'est donc nettement dégradée à l'automne.

▪ Sorgho

La production de sorgho s'effondre presque totalement à l'automne 2025, passant de 509 à 43 tonnes métriques, soit une chute de 92 %. Cette régression touche l'ensemble des départements. Le Sud, qui produisait 189 tonnes à l'automne 2024, tombe à 31 tonnes (-83,6 %). La situation est encore plus critique dans les autres départements (Centre, Nippes, Grand'Anse), où les volumes plongent de 320 à 12 tonnes, soit une diminution de 96,3 %.

L'examen des superficies confirme l'ampleur de la débâcle. Seulement 123 hectares ont été récoltés, contre 5 777 hectares non encore récoltés, ce qui porte le taux d'abandon à près de 98 %. Le Sud affiche 103 hectares récoltés pour 2 187 hectares non récoltés, tandis que les autres départements enregistrent un déséquilibre encore plus marqué : 20 hectares récoltés contre 3 590 hectares non récoltés, auxquels s'ajoutent 89 hectares perdus.

3.2. Légumineuses

La production totale de légumineuses s'établit à 5 580 tonnes métriques à l'automne 2025, en baisse de 12 % par rapport à l'automne 2024 (6 332 tonnes). Cette contre-performance globale résulte toutefois d'évolutions contrastées selon les cultures.

Le haricot et l'arachide tirent leur épingle du jeu. Le premier progresse de 2 422 à 2 729 tonnes (+12,7 %), tandis que le second enregistre une hausse plus marquée encore, passant de 1 095 à 1 407 tonnes (+28,5 %). À l'inverse, le pois Congo s'effondre : sa production chute de 2 815 à 1 444 tonnes, soit un recul de 48,7 %. Cette baisse annihile les progrès réalisés sur les deux autres légumineuses et explique à elle seule la tendance négative globale.

L'analyse des superficies révèle des disparités frappantes. Le haricot affiche 9 262 hectares récoltés pour 2 406 hectares non récoltés (taux d'abandon de 21 %), tandis que l'arachide présente le meilleur ratio avec 5 113 hectares récoltés contre 881 hectares non récoltés (15 % d'abandon seulement). Le pois Congo, en revanche, connaît une situation catastrophique : 4 678 hectares récoltés pour 32 811 hectares non récoltés, soit un taux d'abandon de 88 %, auquel s'ajoutent 1 898 hectares de superficies perdues, le chiffre le plus élevé parmi toutes les cultures étudiées.

▪ Haricot

La production totale de haricots atteint 2 728 tonnes métriques à l'automne 2025, en hausse de 13 % par rapport à l'automne 2024 (2 422 tonnes). Cette progression masque toutefois des trajectoires départementales radicalement opposées.

Le Centre tire l'essentiel de la croissance. Sa production bondit de 967 à 1 820 tonnes, soit une augmentation de 88 %. Les autres départements (Nippes et Grand'Anse) enregistrent également une hausse appréciable, passant de 295 à 507 tonnes (+72 %). À l'inverse, le Sud connaît un effondrement spectaculaire : ses volumes chutent de 1 160 à 401 tonnes, soit un recul de 65 %. Ce département, qui était le premier producteur à l'automne 2024, se trouve désormais relégué à la dernière place.

L'examen des superficies éclaire ces évolutions contrastées. Le Centre affiche une performance agronomique remarquable : 5 101 hectares récoltés pour seulement 54 hectares non récoltés (taux d'abandon de 1 %) et 79 hectares perdus. Les autres départements présentent un bilan

honorables avec 2 498 hectares récoltés, 878 hectares non récoltés (26 % d'abandon) et 175 hectares perdus. Le Sud, en revanche, cumule les difficultés : 1 663 hectares récoltés contre 1 474 hectares non récoltés (47 % d'abandon), auxquels s'ajoutent 158 hectares de pertes.

▪ **Pois Congo**

La production de pois Congo chute de 49 % à l'automne 2025, passant de 2 813 à 1 444 tonnes métriques. Aucun département n'échappe à la tendance baissière, mais l'ampleur du recul varie sensiblement selon les territoires.

Le Centre, bien que premier producteur avec 1 286 tonnes, subit une contraction de 38 % par rapport à l'automne 2024 (2 091 tonnes). Le Sud enregistre une baisse plus sévère, passant de 371 à 108 tonnes (-71 %). Les Nippes voient leur production s'effondrer de 235 à 26 tonnes (-89 %), tandis que la Grand'Anse accuse le recul le plus modéré, de 116 à 24 tonnes (-79 %).

L'analyse des superficies révèle une situation catastrophique généralisée. Sur l'ensemble des départements, 4 678 hectares seulement ont été récoltés, contre 32 811 hectares non encore récoltés, soit un taux d'abandon de 88 %. Le Centre présente le meilleur ratio relatif avec 4 073 hectares récoltés pour 22 897 hectares non récoltés (85 % d'abandon), mais ce chiffre reste alarmant en valeur absolue. Les Nippes affichent 310 hectares récoltés contre 3 489 hectares non récoltés (92 % d'abandon). Le Sud cumule 214 hectares récoltés, 5 810 hectares non récoltés et surtout 1 327 hectares perdus, le chiffre le plus élevé parmi les départements. La Grand'Anse, bien que moins touchée en volume, n'enregistre que 81 hectares récoltés pour 615 hectares non récoltés (88 % d'abandon).

▪ **Arachide**

La production totale d'arachide progresse de 28 % à l'automne 2025, passant de 1 095 à 1 406 tonnes métriques. Cette hausse est toutefois portée exclusivement par le département du Centre.

Le Centre enregistre en effet une progression remarquable, ses volumes grimant de 840 à 1 232 tonnes, soit une augmentation de 47 %. À l'inverse, les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) voient leur production se contracter, passant de 255 à 174 tonnes, soit un recul de 32 %.

L'examen des superficies confirme la performance contrastée du Centre. Ce département affiche 4 226 hectares récoltés pour seulement 533 hectares non encore récoltés (taux d'abandon de 11 %), auxquels s'ajoutent 137 hectares perdus. Les autres départements présentent un bilan moins favorable : 887 hectares récoltés contre 348 hectares non récoltés et 124 hectares perdus. Le ratio de superficie non récoltée à la fin de la campagne y est donc près de trois fois plus élevé que dans le Centre.

3.2. Légumineuses

La production totale de tubercules enregistre une chute de 39 % à l'automne 2025, passant de 18 782 à 11 505 tonnes métriques. Ce recul est généralisé à l'ensemble des trois cultures, mais avec des intensités variables.

La patate subit la contraction la plus sévère. Ses volumes s'effondrent de 6 775 à 2 664 tonnes, soit une baisse de 61 %. L'igname suit une trajectoire négative, passant de 4 548 à 3 551 tonnes

(-22 %). Le manioc, bien que reculant également de 7 459 à 5 290 tonnes (-29 %), résiste mieux que la patate en proportion.

Sur 27 696 hectares ensemencés, seuls 4 757 ont été récoltés. Le manioc affiche 1 818 hectares récoltés pour 10 663 hectares non récoltés, tandis que l'igname présente 1 164 hectares récoltés contre 8 624 hectares non récoltés. La patate, bien que la plus touchée en termes de production, offre le meilleur ratio avec 1 775 hectares récoltés pour 3 652 hectares non récoltés. Les pertes déclarées demeurent marginales (137 hectares au total).

▪ **Patate**

La production de patate s'effondre de 61 % à l'automne 2025, passant de 6 774 à 2 664 tonnes métriques. Ce recul massif touche l'ensemble des départements, mais avec une intensité particulièrement marquée dans le Centre.

Le Centre, qui était de loin le premier producteur à l'automne 2024 avec 4 714 tonnes, voit ses volumes chuter à 1 254 tonnes, soit une diminution de 73 %. Les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) enregistrent un repli moins sévère, passant de 2 060 à 1 410 tonnes (-32 %). La situation s'est donc inversée : le Centre, jusqu'alors dominant, se trouve désormais légèrement devancé par les autres départements.

L'examen des superficies offre des éléments d'explication. Le Centre affiche 799 hectares récoltés pour 1 081 hectares non encore récoltés, auxquels s'ajoutent 89 hectares perdus. Les autres départements présentent un bilan plus favorable : 977 hectares récoltés contre 2 571 hectares non récoltés. En d'autres termes, si le Centre a mieux réussi à récolter ses surfaces en proportion, l'effondrement de sa production suggère une chute des rendements plutôt qu'un problème de superficie non récoltée au cours de la campagne.

▪ **Igname**

La production totale d'igname diminue de 22 % à l'automne 2025, passant de 4 547 à 3 551 tonnes métriques. Cette baisse masque toutefois des évolutions départementales divergentes.

La Grand'Anse tire son épingle du jeu. Sa production progresse légèrement, passant de 2 371 à 2 609 tonnes, soit une hausse de 10 %. À l'opposé, les autres départements (Centre, Sud et Nippes) enregistrent un recul marqué, leurs volumes chutant de 2 176 à 942 tonnes, soit une diminution de 57 %.

L'analyse des superficies révèle des taux d'abandon très élevés dans l'ensemble des territoires. Sur 9 787 hectares ensemencés, seuls 1 164 ont été récoltés, soit un taux d'abandon global de 88 %. La Grand'Anse affiche 725 hectares récoltés pour 2 872 hectares non récoltés (80 % d'abandon), tandis que les autres départements présentent une situation encore plus critique : 439 hectares récoltés contre 5 751 hectares non récoltés (93 % d'abandon). Les pertes déclarées sont insignifiantes dans les deux groupes.

▪ **Manioc**

La production totale de manioc recule de 29 % à l'automne 2025, passant de 7 460 à 5 290 tonnes métriques. Cette contre-performance globale résulte de trajectoires départementales opposées.

Le Centre subit un effondrement spectaculaire. Ses volumes chutent de 4 685 à 2 266 tonnes, soit une diminution de 52 %. À l'inverse, les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) tirent leur épingle du jeu avec une progression appréciable, passant de 2 775 à 3 024 tonnes, soit une hausse de 9 %.

L'examen des superficies éclaire ces évolutions contrastées. Le Centre présente une situation paradoxale : seuls 198 hectares ont été récoltés sur 3 868 hectares non encore récoltés. Ce chiffre exceptionnellement élevé explique la chute de production, malgré des pertes minimales (10 ha). Les autres départements présentent un bilan beaucoup plus sain : 1 620 hectares récoltés contre 6 794 hectares non récoltés, avec 26 hectares perdus.

3.4.- Banane plantain

La production totale de bananes s'établit à 20 498 tonnes métriques à l'automne 2025, en léger repli de 2 % par rapport à l'automne 2024 (21 001 tonnes). Ce recul modéré dissimule toutefois des évolutions départementales opposées.

Le Centre, principal bassin bananier de la région, enregistre une contraction de sa production, passant de 15 832 à 14 584 tonnes, soit une baisse de 8 %. À l'inverse, les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) connaissent une progression encourageante, leurs volumes grimant de 5 169 à 5 914 tonnes, soit une hausse de 14 %.

En comparant les deux campagnes, on observe une tendance similaire au printemps et à l'automne : le Centre recule légèrement tandis que la périphérie progresse. Cette dynamique suggère une lente redistribution géographique de la production bananière, même si le Centre demeure largement dominant avec 71 % des volumes totaux, contre 72 % un an plus tôt.

La banane reste de loin la première culture de la région en termes de volume, devançant largement les tubercules (11 505 tonnes à l'automne) et les céréales (8 445 tonnes). Sa relative stabilité (-2 %) contraste avec les fortes baisses observées sur d'autres spéculations (-39 % pour les tubercules, -20 % pour les céréales). Cette résilience mérite d'être soulignée : alors que la plupart des filières agricoles s'effondrent à l'automne 2025, la banane parvient à maintenir son niveau de production, grâce notamment à la bonne performance des départements autres que le Centre.

TROISIÈME PARTIE : RÉSULTATS DES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES – CAMPAGNE DE PRINTEMPS 2025

Dans cette section, nous présentons les résultats relatifs à la production fruitière pour la campagne de printemps 2025. Bien que les données soient collectées et disponibles pour un large éventail d'espèces, notamment l'avocat, la mangue francisque, les autres mangues, l'arbre véritable, la papaye, le chadèque, le citron, l'orange douce, l'orange amère et la noix de coco, l'analyse se concentre sur les fruits affichant les niveaux de production les plus élevés. Ce choix permet de mettre en lumière les espèces les plus représentatives du dynamisme fruitier dans les différents départements concernés, tout en facilitant la lecture et l'interprétation des tendances observées.

▪ **Avocat**

Après une chute brutale de 24,5 % entre 2023 et 2024, la production totale d'avocat se redresse légèrement au printemps 2025, atteignant 21 335 tonnes métriques, soit une hausse de 3,14 % par rapport à l'année précédente (20 685 tonnes). Ce rebond, quoique modeste, interrompt une tendance baissière préoccupante.

Les évolutions départementales sont toutefois contrastées. Le Centre, premier producteur avec 11 513 tonnes, accuse un léger recul supplémentaire de 1,4 % par rapport à 2024 (11 678 tonnes). Sa production reste très inférieure aux 21 836 tonnes enregistrées en 2023, soit une perte de près de 47 % en deux ans. À l'inverse, la Grand'Anse connaît une progression remarquable, passant de 3 553 à 4 615 tonnes (+30 %). Les autres départements (Sud, Nippes) enregistrent également une hausse, de 5 454 à 5 207 tonnes, soit +5 %, mais en deçà de la progression observée en Grand'Anse.

▪ **Mangue francisque**

La production totale de mangue francisque s'élève à 11 406 tonnes métriques au printemps 2025, en hausse de 13,55 % par rapport à 2024 (10 044 tonnes). Ce rebond, bienvenu après une chute de 32,7 % entre 2023 et 2024, reste toutefois inférieur aux niveaux d'avant-crise.

Le Centre est le principal artisan de ce redressement. Sa production progresse de 6 957 à 8 855 tonnes, soit une augmentation de 27,3 %. Ce département représente désormais 78 % de la production totale, contre 69 % l'année précédente, ce qui traduit une concentration accrue de la filière sur ce territoire.

À l'inverse, les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) poursuivent leur déclin. Leurs volumes passent de 3 087 à 2 551 tonnes, soit une baisse supplémentaire de 17,4 %. Ces départements, qui totalisaient encore 3 661 tonnes en 2023, ne contribuent plus qu'à 22 % de l'offre régionale.

▪ **Arbre véritable**

La production totale d'arbre véritable connaît une progression spectaculaire au printemps 2025, atteignant 45 291 tonnes métriques, soit une hausse de 42,29 % par rapport à 2024 (31 831 tonnes). Ce bond spectaculaire compense largement la chute de 23 % enregistrée l'année précédente et permet même de dépasser le niveau de 2023 (41 399 tonnes).

Cette embellie repose sur deux départements. La Grand'Anse, premier producteur, voit sa production passer de 20 141 à 26 650 tonnes, soit une augmentation de 32,3 %. Le Sud enregistre une progression encore plus remarquable, ses volumes grimpant de 6 172 à 15 541

tonnes, ce qui représente une hausse de 152 %. À l'opposé, les autres départements (Centre, Nippes) poursuivent leur déclin, passant de 5 518 à 3 100 tonnes, soit une baisse de 44 %.

La répartition géographique de la production s'en trouve profondément modifiée. En 2024, la Grand'Anse contribuait à 63 % du total, le Sud à 19 % et les autres départements à 18 %. En 2025, la part de la Grand'Anse recule légèrement à 59 %, tandis que celle du Sud bondit à 34 %, les autres départements ne représentant plus que 7 % de l'offre régionale.

▪ **Orange amère**

La production totale d'orange amère s'établit à 7 204 tonnes métriques au printemps 2025, en hausse modeste de 4,77 % par rapport à 2024 (6 876 tonnes). Cette légère progression intervient après une quasi-stabilité (-1,30 %) lors de l'exercice précédent. Sur l'ensemble de la période 2023-2025, la production fluctue peu, oscillant entre 6 876 et 7 204 tonnes.

Les évolutions départementales sont contrastées mais d'amplitude limitée. Le Centre, premier producteur avec 3 790 tonnes, enregistre un très léger recul de 2,3 % par rapport à 2024 (3 881 tonnes). La Grand'Anse subit une baisse comparable, passant de 1 753 à 1 841 tonnes, soit -2,3 % également. À l'inverse, les autres départements (Sud, Nippes) progressent de 1 242 à 1 573 tonnes (+26,7 %), compensant ainsi les légères contractions observées ailleurs.

La répartition géographique demeure relativement stable. Le Centre concentre 53 % de la production totale, la Grand'Anse 26 % et les autres départements 21 %. Ce schéma n'a guère évolué depuis 2023, où les parts respectives étaient de 52 %, 28 % et 20 %.

▪ **Noix de coco**

La production totale de noix de coco s'élève à 5 392 tonnes métriques au printemps 2025, en forte hausse de 38,34 % par rapport à 2024 (3 898 tonnes). Ce rebond significatif ne permet toutefois pas de retrouver le niveau de 2023 (5 884 tonnes), année où la production avait atteint un pic.

Les trajectoires départementales sont radicalement opposées. Le Sud enregistre une progression spectaculaire, ses volumes passant de 1 231 à 2 562 tonnes, soit une hausse de 108 %. Les autres départements (Nippes, Grand'Anse) connaissent également une croissance appréciable, de 1 505 à 2 068 tonnes (+37,4 %). À l'inverse, le Centre s'effondre : sa production chute de 1 162 à 762 tonnes, soit une baisse de 34,4 %, après avoir déjà perdu la moitié de ses volumes entre 2023 et 2024.

La répartition géographique de la production s'en trouve profondément modifiée. En 2023, le Centre dominait avec 40 % du total, suivi du Sud (31 %) et des autres départements (29 %). En 2025, le Sud prend la tête avec 48 % de la production, devant les autres départements (38 %) et le Centre, désormais relégué à la troisième place avec seulement 14 %.

▪ **Chadèque**

La production totale de chadèque rebondit très fortement au printemps 2025, atteignant 2 983 tonnes métriques, soit une hausse de 76,94 % par rapport à 2024 (1 686 tonnes). Ce redressement spectaculaire permet non seulement de compenser la chute de 39,8 % enregistrée l'année précédente, mais aussi de dépasser le niveau de 2023 (2 799 tonnes).

Ce rebond est largement porté par le Centre et les autres départements (Nippes et Grand'Anse). Le Centre voit sa production plus que doubler, passant de 444 à 1 552 tonnes (+249 %). Les autres départements progressent également de manière significative, de 487 à 985 tonnes (+102 %). À l'inverse, le Sud, qui était le premier producteur en 2023 avec 1 739 tonnes, continue de s'effondrer : après avoir chuté à 210 tonnes en 2024, sa production remonte modestement à 446 tonnes, mais reste loin de son niveau antérieur.

La répartition géographique s'est donc profondément transformée en deux ans. En 2023, le Sud dominait avec 62 % de la production totale, suivi du Centre (16 %) et des autres départements (22 %). En 2025, le Centre s'impose comme nouveau premier producteur avec 52 % du total, devant les autres départements (33 %) et le Sud (15 %).

QUATRIÈME PARTIE : RÉSULTATS DES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES – CAMPAGNE D'AUTOMNE 2025

Dans cette section, nous présentons les résultats relatifs à la production fruitière pour la campagne d'automne 2025. Bien que les données soient collectées et disponibles pour un large éventail d'espèces, notamment l'avocat, la mangue francisque, les autres mangues, l'arbre véritable, la papaye, le chadèque, le citron, l'orange douce, l'orange amère et la noix de coco, l'analyse se concentre sur les fruits présentant les niveaux de production les plus élevés. Ce choix permet de mettre en lumière les espèces les plus représentatives du dynamisme fruitier dans les différents départements concernés, tout en facilitant la lecture et l'interprétation des tendances observées.

▪ **Avocat**

La production totale d'avocat s'établit à 17 387 tonnes métriques à l'automne 2025, en net recul de 25 % par rapport à l'automne 2024 (23 103 tonnes). Il s'agit de la deuxième baisse consécutive, après une contraction de 9 % déjà enregistrée entre 2023 et 2024. Sur deux ans, la production a chuté de près de 32 %.

Cette dégradation est principalement imputable au Centre, premier bassin avocatier de la région. Sa production passe de 17 552 à 12 163 tonnes, soit une diminution de 31 %. Les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) résistent mieux, avec un repli plus modéré de 5 551 à 5 224 tonnes (-6 %).

La part du Centre dans la production totale s'érode ainsi sensiblement, passant de 76 % en 2024 à 70 % en 2025, tandis que celle des autres départements progresse de 24 % à 30 %. Ce rééquilibrage territorial, bien que modeste, va à l'encontre de la tendance observée pour d'autres fruits comme la mangue francisque ou la noix de coco, où la concentration s'accroît.

▪ **Mangue francisque**

La production totale de mangue francisque à l'automne 2025 atteint 973 tonnes métriques, en hausse spectaculaire de 141 % par rapport à l'automne 2024 (404 tonnes). Ce rebond, aussi impressionnant soit-il en proportion, doit être relativisé : il fait suite à un effondrement de 92 % l'année précédente et reste très éloigné du niveau de 2023 (4 935 tonnes).

Cette reprise est portée exclusivement par le département du Sud, dont la production bondit de 89 à 674 tonnes, soit une multiplication par près de huit (+657 %). Les autres départements (Centre, Nippes et Grand'Anse), en revanche, poursuivent leur déclin, passant de 315 à 299 tonnes (-5 %).

La répartition géographique s'en trouve radicalement modifiée. En 2023, le Sud dominait avec 66 % de la production automnale, suivi des autres départements (34 %). Après l'anéantissement quasi total de 2024, le Sud retrouve en 2025 une position hégémonique encore plus marquée, représentant désormais 69 % du total, contre 31 % pour les autres départements.

▪ **Arbre véritable**

La production totale d'arbre véritable s'établit à 17 672 tonnes métriques à l'automne 2025, en baisse de 23 % par rapport à l'automne 2024 (22 927 tonnes). Il s'agit de la deuxième contraction annuelle consécutive, après un effondrement de 43 % déjà enregistré entre 2023 et 2024. Sur deux ans, la production a chuté de près de 56 %, passant de 40 285 à 17 672 tonnes.

Cette dégradation est généralisée, mais touche plus sévèrement la Grand'Anse. Ce département, premier producteur, voit ses volumes diminuer de 16 700 à 11 629 tonnes, soit une baisse de 30 %. Les autres départements (Centre, Sud, Nippes) subissent un repli plus modéré, passant de 6 227 à 6 043 tonnes (−3 %).

La part de la Grand'Anse dans la production totale s'érode ainsi sensiblement, passant de 73 % en 2024 à 66 % en 2025, tandis que celle des autres départements progresse de 27 % à 34 %. Ce rééquilibrage territorial, bien que modeste, contraste avec la tendance observée au printemps, où la Grand'Anse et le Sud concentraient l'essentiel de la hausse.

▪ Orange amère

La production totale d'orange amère atteint 3 932 tonnes métriques à l'automne 2025, en recul de 13 % par rapport à l'automne 2024 (4 534 tonnes). Il s'agit de la deuxième baisse consécutive, après une contraction de 7 % déjà observée entre 2023 et 2024. Sur deux ans, la production a diminué de près de 20 %.

Les évolutions départementales sont contrastées. Le Centre, premier producteur, voit ses volumes passer de 2 651 à 2 415 tonnes, soit une baisse de 9 %. Les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) subissent un repli plus marqué, de 1 883 à 1 517 tonnes (−19 %).

La part du Centre dans la production totale progresse ainsi légèrement, passant de 58 % en 2024 à 61 % en 2025, tandis que celle des autres départements recule de 42 % à 39 %. Cette concentration accrue contraste avec la tendance observée pour d'autres spéculations fruitières à l'automne.

▪ Noix de coco

La production totale de noix de coco s'élève à 3 839 tonnes métriques à l'automne 2025, en hausse de 52 % par rapport à l'automne 2024 (2 530 tonnes). Ce rebond significatif intervient après une légère contraction de 6 % enregistrée l'année précédente. Le niveau atteint dépasse désormais celui de 2023 (2 684 tonnes).

Cette progression est généralisée à l'ensemble des départements. Les autres départements (Centre, Nippes et Grand'Anse) enregistrent la hausse la plus marquée, passant de 1 282 à 2 012 tonnes (+57 %). Le Sud suit une trajectoire positive, ses volumes grimpant de 1 248 à 1 827 tonnes (+46 %).

La répartition géographique de la production évolue peu. En 2024, le Sud contribuait à 49 % du total, les autres départements à 51 %. En 2025, les parts respectives sont de 48 % et 52 %, soit un quasi-statut quo. Contrairement à d'autres spéculations fruitières où l'on observe des restructurations territoriales brutales, la noix de coco maintient un équilibre relativement stable entre ses bassins de production.

CINQUIÈME PARTIE : RÉSULTATS DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PRODUCTION ANIMALE

4.1. Le cheptel

Au 30 juin 2025, l'effectif total du cheptel dans les quatre départements s'élève à 1 055 664 têtes, réparties entre quatre espèces principales : caprins locaux (462 550 têtes), bovins (253 541), porcins (179 671) et ovins (159 902). Les caprins constituent de loin l'espèce dominante, représentant près de 44 % de l'ensemble du cheptel.

Hiérarchie départementale. Le Centre arrive en tête avec 379 000 têtes, soit 36 % du cheptel total, devant le Sud (309 430 têtes, 29 %), la Grand'Anse (234 692 têtes, 22 %) et les Nippes (132 546 têtes, 13 %). Cette hiérarchie reflète à la fois les superficies pastorales et les traditions d'élevage propres à chaque territoire.

Spécificités par espèce. Les caprins locaux dominent dans tous les départements, avec une prédominance marquée dans le Centre (204 773 têtes, soit 44 % des caprins régionaux). Les bovins sont surtout présents dans le Centre (104 653 têtes, 41 % du total bovin) et le Sud (89 889 têtes, 35 %). Les ovins affichent une répartition originale : le Sud en concentre près de la moitié (76 508 têtes, 48 %), loin devant la Grand'Anse (53 313 têtes, 33 %) et les Nippes (27 062 têtes, 17 %), le Centre n'en détenant que 3 019 têtes (2 %). Les porcins, enfin, sont mieux répartis, avec un léger avantage pour le Centre (66 551 têtes, 37 %) et la Grand'Anse (48 356 têtes, 27 %).

4.1.1. La population de mâle

Au 30 juin 2025, la population totale de mâles dans les quatre départements s'élève à 341 243 têtes, répartie entre caprins locaux (136 949 têtes, soit 40 %), bovins (80 889 têtes, 24 %), porcins (76 659 têtes, 22 %) et ovins (46 746 têtes, 14 %). La structure par espèce diffère sensiblement de celle du cheptel total, les caprins restant majoritaires mais les bovins et porcins voyant leur part relative augmenter.

Hiérarchie départementale. Le Centre arrive en tête avec 124 860 mâles (37 % du total régional), devant le Sud (108 703 mâles, 32 %), la Grand'Anse (65 922 mâles, 19 %) et les Nippes (41 758 mâles, 12 %). Cette hiérarchie est identique à celle observée pour le cheptel total, et les proportions sont similaires.

Répartition par espèce. Les caprins mâles dominent dans tous les départements, avec une concentration marquée dans le Centre (57 114 têtes, soit 42 % des caprins mâles régionaux), suivi du Sud (35 969 têtes, 26 %). Les bovins mâles sont principalement localisés dans le Centre (34 019 têtes, 42 % du total des bovins mâles) et le Sud (31 845 têtes, 39 %); les deux autres départements ne totalisent que 15 025 têtes (19 %). Les porcins mâles affichent une répartition plus équilibrée : Centre (32 976 têtes, 43 %), Grand'Anse (16 199 têtes, 21 %), Sud (16 826 têtes, 22 %) et Nippes (10 658 têtes, 14 %). Les ovins mâles, enfin, présentent une forte concentration dans le Sud (24 063 têtes, 51 % du total des ovins mâles), loin devant la Grand'Anse (13 511 têtes, 29 %) et les Nippes (8 421 têtes, 18 %), le Centre n'en détenant que 751 têtes (2 %).

4.1.2. La population de femelle

Au 30 juin 2025, la population totale de femelles dans les quatre départements s'élève à 714 421 têtes, soit plus du double des effectifs mâles (341 243 têtes). Cette répartition, classique dans les élevages, reflète la prédominance des femelles reproductrices et laitières. Les caprins locaux dominent très largement avec 325 601 femelles (46 % du total des femelles), suivis des bovins (172 652 têtes, 24 %), des ovins (113 156 têtes, 16 %) et des porcins (103 012 têtes, 14 %).

Hiérarchie départementale. Le Centre arrive en tête avec 254 136 femelles (36 % du total régional), devant le Sud (220 292 femelles, 31 %), la Grand'Anse (179 199 femelles, 25 %) et les Nippes (90 788 femelles, 13 %). Cette hiérarchie est identique à celle observée pour les mâles et pour le cheptel total, le Centre conservant son leadership.

Répartition par espèce. Les caprins femelles sont très largement concentrées dans le Centre (147 659 têtes, soit 45 % des caprins femelles régionaux), loin devant le Sud (72 010 têtes, 22 %) et la Grand'Anse (69 796 têtes, 21 %). Les bovins femelles se répartissent principalement entre le Centre (70 634 têtes, 41 % du total des bovins femelles) et le Sud (58 044 têtes, 34 %), les deux autres départements ne totalisant que 43 974 têtes (25 %). Les ovins femelles présentent une forte concentration dans le Sud (69 796 têtes, 62 % du total des ovins femelles), suivies par la Grand'Anse (52 445 têtes, 46 %), tandis que le Centre et les Nippes en détiennent peu (respectivement 2 268 et 18 641 têtes). Les porcins femelles affichent la répartition la plus équilibrée : Centre (33 575 têtes, 33 %), Grand'Anse (32 157 têtes, 31 %), Sud (20 442 têtes, 20 %) et Nippes (16 838 têtes, 16 %).

4.1.3. Le cheptel par espèce

La présente section fournit un aperçu détaillé de la composition du cheptel bovin au 30 juin 2025, en mettant l'accent sur la répartition des effectifs selon les principales espèces animales élevées dans les quatre départements suivis. L'analyse distingue notamment les populations de bovins, porcins, ovins, caprins locaux et caprins améliorés, en tenant compte des effectifs totaux ainsi que de leur répartition par sexe. Ces données permettent d'apprécier l'importance relative de chaque espèce dans les systèmes d'élevage locaux et d'identifier les tendances majeures en matière de production animale.

▪ Bovin

Au 30 juin 2025, l'effectif total de bovins dans les quatre départements s'élève à 253 541 têtes, en hausse de 6,39 % par rapport à 2024 (238 317 têtes). Cette progression, observée sur l'ensemble des territoires, confirme la dynamique positive de la filière bovine régionale.

Hiérarchie départementale. Le Centre demeure le principal bassin bovin avec 104 653 têtes (41 % du total régional), devant le Sud (89 889 têtes, 35 %), la Grand'Anse (32 274 têtes, 13 %) et les Nippes (26 725 têtes, 11 %). Cette hiérarchie est identique à celle de 2024.

Évolutions annuelles. Tous les départements enregistrent une progression de leurs effectifs. Le Centre connaît la hausse la plus marquée en volume, passant de 90 828 à 104 653 têtes (+15,2 %). Le Sud suit avec une augmentation de 82 144 à 89 889 têtes (+9,4 %). La Grand'Anse, en revanche, accuse un léger recul, passant de 33 421 à 32 274 têtes (-3,4 %). Les Nippes enregistrent également une baisse, de 31 923 à 26 725 têtes (-16,3 %). La progression globale

de 6,39 % masque donc des trajectoires contrastées : le Centre et le Sud tirent la croissance, tandis que la Grand'Anse et surtout les Nippes voient leurs cheptels se contracter.

▪ **Porcin**

Au 30 juin 2025, l'effectif total de porcins dans les quatre départements s'élève à 179 671 têtes, en hausse de 16,06 % par rapport à 2024 (154 811 têtes). Cette progression, la plus élevée parmi les espèces animales analysées, témoigne d'un dynamisme remarquable de la filière porcine régionale.

Hiérarchie départementale. Le Centre devient le premier département porcin avec 66 551 têtes (37 % du total régional), dépassant la Grand'Anse (48 356 têtes, 27 %) et les Nippes (27 496 têtes, 15 %). Le Sud, avec 37 268 têtes (21 %), se classe quatrième. Cette hiérarchie diffère sensiblement de celle de 2024, où les Nippes arrivaient en tête (40 503 têtes), suivis du Centre (55 660 têtes), de la Grand'Anse (29 793 têtes) et du Sud (28 855 têtes).

Évolutions annuelles. Les trajectoires départementales sont fortement contrastées. Le Centre enregistre la progression la plus spectaculaire, passant de 55 660 à 66 551 têtes (+19,6 %). Le Sud suit avec une hausse de 28 855 à 37 268 têtes (+29,2 %). La Grand'Anse progresse également de manière significative, de 29 793 à 48 356 têtes (+62,3 %). À l'inverse, les Nippes subissent un effondrement, leur cheptel chutant de 40 503 à 27 496 têtes (-32,1 %). La croissance globale de 16,06 % masque donc une recomposition territoriale majeure.

▪ **Ovin**

Au 30 juin 2025, l'effectif total d'ovins dans les quatre départements s'élève à 159 902 têtes, en baisse de 8,34 % par rapport à 2024 (174 445 têtes). Cette contraction, la seule observée parmi les espèces animales analysées avec les caprins, signale une fragilisation de la filière ovine régionale.

Hiérarchie départementale. Le Sud devient le premier département ovin avec 76 508 têtes (48 % du total régional), reléguant la Grand'Anse à la deuxième place (53 313 têtes, 33 %). Les Nippes suivent avec 27 062 têtes (17 %), tandis que le Centre ne détient plus que 3 019 têtes (2 %). Cette hiérarchie diffère radicalement de celle de 2024, où la Grand'Anse dominait très largement (92 019 têtes, 53 %), devant les Nippes (51 620 têtes, 30 %), le Centre (23 830 têtes, 14 %) et le Sud (6 976 têtes, 4 %).

Évolutions annuelles. Les trajectoires départementales sont opposées. Le Sud enregistre une progression spectaculaire, son cheptel passant de 6 976 à 76 508 têtes, soit une multiplication par près de onze (+997 %). Tous les autres départements subissent des contractions sévères. La Grand'Anse voit son effectif chuter de 92 019 à 53 313 têtes (-42 %). Les Nippes enregistrent un recul marqué, passant de 51 620 à 27 062 têtes (-48 %). Le Centre, déjà faible en 2024, s'effondre de 23 830 à 3 019 têtes (-87 %). La baisse globale de 8,34 % masque donc une recomposition territoriale radicale.

▪ **Caprin local**

Au 30 juin 2025, l'effectif total de caprins dans les quatre départements s'élève à 462 550 têtes, en très légère hausse de 0,38 % par rapport à 2024 (460 802 têtes). Cette quasi-stabilité contraste avec les fluctuations plus marquées observées chez les bovins (+6,4 %), les porcins

(+16,1 %) et les ovins (-8,3 %). Les caprins demeurent l'espèce la plus nombreuse de la région, représentant près de 44 % du cheptel total.

Hiérarchie départementale. Le Centre conserve sa position de premier département caprin avec 204 773 têtes (44 % du total régional), devant le Sud (105 765 têtes, 23 %), la Grand'Anse (100 749 têtes, 22 %) et les Nippes (51 263 têtes, 11 %). Cette hiérarchie est identique à celle de 2024, témoignant d'une répartition géographique stable.

Évolutions annuelles. Les trajectoires départementales sont contrastées mais d'amplitude modérée. Le Centre enregistre une légère baisse, passant de 217 435 à 204 773 têtes (-5,8 %). Le Sud, à l'inverse, progresse de 83 120 à 105 765 têtes (+27,2 %). La Grand'Anse subit un recul, de 109 673 à 100 749 têtes (-8,1 %). Les Nippes connaissent une hausse modeste, de 50 574 à 51 263 têtes (+1,4 %). La stabilité globale résulte donc d'un jeu de vases communicants : la progression du Sud compense presque exactement les pertes conjuguées du Centre et de la Grand'Anse.

4.2. Population de volailles

Au 30 juin 2025, l'effectif total de volailles dans les quatre départements s'élève à 1 572 680 têtes, réparties entre quatre espèces principales : poules (1 418 968 têtes, soit 90 % du total), canards (67 608 têtes, 4 %), pintades (47 529 têtes, 3 %) et dindes (38 575 têtes, 2 %). Les poules dominent très largement l'aviculture régionale.

Hiérarchie départementale. Le Centre arrive en tête avec 661 680 têtes (42 % du total régional), suivi de près par les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) qui totalisent 562 530 têtes (36 %), tandis que le Sud à lui seul en compte 348 167 têtes (22 %). Cette répartition indique une aviculture bien implantée sur l'ensemble du territoire, sans concentration excessive.

Spécificités par espèce. Les poules sont présentes dans tous les départements, avec une forte concentration dans le Centre (554 373 têtes, 39 % du total des poules) et dans les autres départements (549 056 têtes, 39 %), le Sud en détenant 315 539 têtes (22 %). Les canards affichent une répartition très inégale : le Centre en concentre 41 916 têtes (62 % du total des canards), loin devant le Sud (22 448 têtes, 33 %), les autres départements n'en détenant que 3 244 têtes (5 %). Les pintades sont également majoritairement localisées dans le Centre (37 816 têtes, 80 %), les autres départements (7 612 têtes, 16 %) et le Sud (2 101 têtes, 4 %) se partageant le solde. Les dindes, enfin, sont très largement concentrées dans le Centre (27 575 têtes, 71 %), suivies du Sud (8 079 têtes, 21 %) et des autres départements (2 921 têtes, 8 %).

■ Poules

Au 30 juin 2025, l'effectif total de poules dans les quatre départements s'élève à 1 418 968 têtes, en très léger recul de 0,98 % par rapport à 2024 (1 432 959 têtes). Cette quasi-stabilité masque toutefois des évolutions départementales contrastées.

Hiérarchie départementale. Le Centre demeure le premier bassin avicole avec 554 373 têtes (39 % du total régional), suivi de la Grand'Anse (394 335 têtes, 28 %), du Sud (315 539 têtes, 22 %) et des Nippes (154 721 têtes, 11 %). Cette hiérarchie est identique à celle de 2024.

Évolutions annuelles. Les trajectoires départementales divergent nettement. La Grand'Anse enregistre la progression la plus marquée, passant de 335 414 à 394 335 têtes (+17,6 %). Le Sud suit avec une hausse plus modeste, de 302 210 à 315 539 têtes (+4,4 %). À l'inverse, le Centre subit une contraction significative, son effectif chutant de 624 444 à 554 373 têtes (-11,2 %). Les Nippes connaissent également un recul, passant de 170 892 à 154 721 têtes (-9,5 %). La stabilité globale résulte donc d'un effet de compensation : les gains de la Grand'Anse et du Sud neutralisent presque exactement les pertes du Centre et des Nippes.

▪ **Dindes**

Au 30 juin 2025, l'effectif total de dindes dans les quatre départements s'élève à 38 575 têtes, en chute brutale de 48,92 % par rapport à 2024 (75 520 têtes). Il s'agit de la contraction la plus sévère parmi toutes les espèces de volailles analysées.

Hiérarchie départementale. Le Centre demeure le premier bassin pour les dindes avec 27 575 têtes (71 % du total régional), devant le Sud (8 079 têtes, 21 %), les Nippes (2 808 têtes, 7 %) et la Grand'Anse (113 têtes, 0,3 %). Cette hiérarchie est identique à celle de 2024, mais les écarts se sont considérablement resserrés en raison de l'effondrement du Centre.

Évolutions annuelles. Tous les départements enregistrent des baisses, à l'exception du Sud. Le Centre subit une chute spectaculaire, passant de 59 513 à 27 575 têtes (-53,7 %). Les Nippes voient leur effectif diminuer de 10 148 à 2 808 têtes (-72,3 %). La Grand'Anse s'effondre quasi totalement, passant de 1 452 à 113 têtes (-92,2 %). Seul le Sud résiste et progresse même, de 4 406 à 8 079 têtes (+83,4 %), mais ce bond ne compense pas les pertes enregistrées ailleurs.

4.3. Production d'œufs

Dans cette section, nous présentons uniquement les résultats relatifs aux œufs de poules traditionnelles et aux œufs de dinde.

▪ **Œufs de poules traditionnelles**

Au cours du premier semestre 2025, la production totale d'œufs de poule dans les quatre départements s'élève à 6 152 milliers d'unités, en baisse de 3,87 % par rapport à la même période de 2024 (6 399 milliers d'unités). Ce léger recul contraste avec la relative stabilité des effectifs de poules observée sur la même période (-0,98 %), suggérant une légère diminution de la productivité par tête.

Hiérarchie départementale. Le Centre demeure le premier producteur d'œufs avec 2 493 milliers d'unités (41 % du total régional), devant le Sud (1 455 milliers, 24 %), la Grand'Anse (1 255 milliers, 20 %) et les Nippes (948 milliers, 15 %). Cette hiérarchie est identique à celle de 2024.

Évolutions annuelles. Les trajectoires départementales sont contrastées. La Grand'Anse enregistre la progression la plus marquée, passant de 1 072 à 1 255 milliers d'unités (+17,1 %). Les Nippes suivent avec une hausse significative, de 726 à 948 milliers (+30,6 %). À l'inverse, le Centre subit une contraction, sa production chutant de 2 840 à 2 493 milliers (-12,2 %). Le Sud connaît également un recul, de 1 761 à 1 455 milliers (-17,4 %). La baisse globale de 3,87 % résulte donc d'un double mouvement : les départements périphériques (Grand'Anse, Nippes)

compensent partiellement les pertes enregistrées dans les bassins historiques que sont le Centre et le Sud.

▪ Œufs de dindes

Au cours du premier semestre 2025, la production totale d'œufs de dinde dans les quatre départements s'élève à 258 milliers d'unités, en baisse de 25,81 % par rapport à la même période de 2024 (348 milliers d'unités). Ce recul, très marqué, est cohérent avec l'effondrement de la population de dindes observé sur la même période (-48,9 %), même si la contraction de la production d'œufs est proportionnellement moins sévère.

Hiérarchie départementale. Le Centre demeure le premier producteur d'œufs de dinde avec 151 milliers d'unités (59 % du total régional), devant les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) qui totalisent 107 milliers d'unités (41 %). Cette hiérarchie est identique à celle de 2024.

Évolutions annuelles. Les deux groupes de départements enregistrent des baisses, mais d'amplitude différente. Le Centre voit sa production passer de 211 à 151 milliers d'unités, soit une diminution de 28,4 %. Les autres départements subissent un recul plus modéré, de 137 à 107 milliers d'unités (-21,9 %). La part du Centre dans la production totale recule légèrement, passant de 61 % en 2024 à 59 % en 2025, tandis que celle des autres départements progresse de 39 % à 41 %.

Productivité apparente. La mise en relation avec les effectifs de dindes (tableau précédent) permet d'estimer la productivité. Au Centre, 27 575 dindes produisent 151 milliers d'œufs, soit environ 5,5 œufs par dinde sur le semestre. Dans les autres départements, 11 000 dindes (8 079 dans le Sud, 2 808 dans les Nippes, 113 en Grand'Anse) produisent 107 milliers d'œufs, soit environ 9,7 œufs par dinde, un rendement nettement supérieur. Cette différence peut s'expliquer par des structures d'élevage distinctes (âge des reproducteurs, types d'alimentation, ou objectifs de production) ou par des disparités dans la déclaration des œufs.

4.4. Production de lait

Au cours du premier semestre 2025, la production totale de lait dans les quatre départements s'élève à 1 219 tonnes métriques. Cette production est très inégalement répartie entre les territoires.

Les autres départements (Sud, Nippes et Grand'Anse) assurent l'essentiel de l'offre régionale avec 760 tonnes métriques, soit 62 % du total. Le Centre contribue à hauteur de 459 tonnes, soit 38 % de la production.

Cette répartition contraste avec celle des effectifs bovins, où le Centre domine avec 41 % du cheptel total (104 653 têtes), devant le Sud (89 889 têtes, 35 %), la Grand'Anse (32 274 têtes, 13 %) et les Nippes (26 725 têtes, 11 %). La part du Centre dans la production laitière (38 %) est donc inférieure à sa part dans le cheptel bovin (41 %), tandis que celle des autres départements (62 %) dépasse leur part dans le cheptel (59 %). Cette différence, bien que modeste, suggère soit une productivité laitière par tête légèrement supérieure dans les autres départements, soit une orientation plus marquée vers la production laitière dans le Sud, la

Grand'Anse et les Nippes, le Centre étant potentiellement davantage tourné vers l'élevage allaitant ou le travail.

CONCLUSION

L'analyse des données agricoles de la campagne 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse révèle une situation contrastée, marquée à la fois par des dynamiques positives et des fragilités structurelles persistantes.

Sur le plan végétal, la production céréalière connaît une hausse modérée au printemps (+10,5 %) mais s'effondre à l'automne (-20 %), principalement en raison de la chute du maïs et du sorgho. Les légumineuses affichent une tendance baissière globale, à l'exception du haricot qui résiste bien. Les tubercules, en revanche, enregistrent une progression spectaculaire au printemps (+42 %), notamment l'igname et le manioc, mais subissent un net recul à l'automne (-39 %), la patate étant la plus touchée. Un trait commun à l'ensemble des cultures végétales est l'ampleur préoccupante des superficies non récoltées, qui atteignent régulièrement 70 à 90 % des surfaces ensemencées, particulièrement pour le maïs, le sorgho et le pois congo. Ce phénomène récurrent suggère des aléas climatiques, des problèmes phytosanitaires ou des difficultés d'accès aux intrants, dont l'identification constitue une priorité.

Dans le secteur fruitier, les évolutions sont très contrastées selon les espèces. La banane, culture la plus volumineuse, se maintient à un niveau stable. L'avocat, après une chute brutale en 2024, se redresse légèrement au printemps mais s'effondre à l'automne. La mangue francisque rebondit nettement au printemps (+13,5 %) comme à l'automne (+141 %), mais ce dernier chiffre, très élevé en proportion, masque des niveaux absolus encore loin des références passées. L'arbre véritable connaît une progression exceptionnelle au printemps (+42 %) avant de reculer à l'automne. La noix de coco se distingue par une hausse soutenue aux deux saisons (+38 % au printemps, +52 % à l'automne), signe d'une filière en plein redressement. Le chadèque rebondit très fortement (+77 %) après un effondrement. L'orange amère, enfin, se caractérise par une remarquable stabilité. Dans l'ensemble, la plupart des filières fruitières connaissent une recomposition géographique accélérée, avec un déclin du Centre et une émergence du Sud et de la Grand'Anse sur plusieurs spéculations.

Sur le plan de l'élevage, les effectifs sont globalement en hausse ou stables, à l'exception des ovins (-8,3 %) et des dindes (-48,9 %). Les bovins progressent de 6,4 %, les porcins de 16,1 %, les caprins stagnent (+0,4 %), les poules reculent très légèrement (-1 %). La filière ovine connaît une restructuration brutale : le Sud devient le premier département, tandis que la Grand'Anse, les Nippes et le Centre s'effondrent. La dinde subit une hémorragie généralisée, seul le Sud résistant. La production d'œufs de poule diminue légèrement (-3,9 %), tandis que celle d'œufs de dinde chute de près de 26 %. La production laitière du premier semestre 2025 atteint 1 219 tonnes, avec une répartition favorable aux départements autres que le Centre.

En synthèse, l'année 2025 se caractérise par une reprise fragile et inégale selon les filières. Les tubercules et certaines espèces fruitières (noix de coco, arbre véritable) tirent leur épingle du jeu, tandis que les céréales, les légumineuses et l'aviculture (hors poules) sont en difficulté. Un trait transversal préoccupant est l'ampleur des superficies non récoltées en cultures végétales, qui grève durablement le potentiel productif. La recomposition géographique observée sur plusieurs filières (ovins, porcins, noix de coco, chadèque) modifie la carte agricole régionale, avec un effacement relatif du Centre et une montée en puissance du Sud et de la Grand'Anse. Cette redistribution, si elle se confirme, pourrait réduire la vulnérabilité à des

aléas localisés, mais elle expose aussi les filières à des risques de concentration excessive. La poursuite du suivi statistique et l'investigation des causes des abandons culturels et des effondrements de cheptels constituent des priorités pour éclairer les politiques agricoles et de sécurité alimentaire dans la région.

TABLEAUX

Tableau 1 : Production (en TM) et superficie (en ha) des principales céréales dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Culture	Printemps 2024	Printemps 2025	Superficie récoltée	Sup. non récoltée	Sup. perdue
Mais	11 738	13 620	24 982	71 901	1673
Riz	2 297	2 013	4 250	2 531	17
Sorgho	247	147	238	4 422	***
Total	14 282	15 780	29 470	78 854	1 690
Variation	10,49%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 2 : Production (en TM) et superficie (en ha) de maïs dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Centre	4 278	6 745	10 679	10 359	280
Sud	4 528	4 301	8 419	6 428	1 234
Nippes	1 669	1 507	3 105	514	53
Grand-Anse	1 263	1 067	2 779	54 600	106
Total	11 738	13 620	24 982	71 901	1 673
Variation	16,03%				

Tableau 3 : Production (en TM) et superficie (en ha) de riz dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Sud	1 222	1 376	2 544	2 233	17
Autres département	1 075	637	1 706	298	***
Total	2 297	2 013	4 250	2 531	17
Variation	-12,38%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 4 : Production (en TM) et superficie (ha) de sorgho dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Sud	247	147	238	1889	***
Autres département	***	***	***	2 533	***
Total	247	147	238	4 422	***
Variation	-40,45%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 5 : Production totale (en TM) et Superficie (en ha) de légumineuses dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Culture	Printemps 2024	Printemps 2025	Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
Haricot	5 491	5 671	17 732	943	268
Arachide	3 632	3 011	9 865	2352	170
Pois congo	291	95	432	24389	765
Total	9 414	8 777	28 029	27 684	1 203
Variation	-6,77%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 6 : Production (en TM) et superficie (en ha) de haricot dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Centre	3 146	3 425	8 158	624	44
Sud	1 040	1 099	3 779	69	151
Autres département	1 305	1 147	5 795	250	73
Total	5 491	5 671	17 732	943	268
Variation	3,27%				

Tableau 7 : Production (en TM) et superficie (en ha) de pois Congo dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Grand-Anse	214	90	411	329	***
Autres département	77	5	21	24 060	765
Total	291	95	432	24 389	765
Variation	-67,33%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 8 : Production (en TM) et superficie (en ha) d'arachide dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Centre	2 637	2 479	8 483	1 521	22
Autres département	995	532	1 382	831	148
Total	3 632	3 011	9 865	2 352	170
Variation	-17,10%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 9 : Production totale (en TM) et Superficie (en ha) de tubercules dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Culture	Printemps 2024	Printemps 2025	Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
Igname	3 454	4 926	2 176	4 340	1
Manioc	2 530	4 321	3 548	8 335	25
Patate	1 774	1 802	1 338	2 352	97
Total	7 758	11 049	7 062	15 027	123
Variation	42,42%				

Tableau 10 : Production (en TM) et superficie (en ha) de patate dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Centre	435	696	59	803	15
Grand-Anse	506	468	360	789	13
Sud	737	433	558	524	69
Nippes	95	205	361	236	***
Total	1 774	1 802	1 338	2352	97
Variation	1,58%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 11 : Production (en TM) et superficie (en ha) d'igname dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse au printemps 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Grand-Anse	2 980	4 122	2 129	2 963	***
Autres département	474	804	47	1 377	1
Total	3 454	4 926	2 176	4 340	1
Variation	42,60%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 12 : Production (en TM) et superficie (en ha) de manioc dans le Sud, le Centre les Nippes et la Grand'Anse pour 2024

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Printemps 2024	Printemps 2025			
Grand-Anse	2 021	2 892	2 400	1 852	8
Autres département	509	1 429	1 148	6 483	17
Total	2 530	4 321	3 548	8 335	25
Variation	70,79%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 13 : Production (en TM) de banane dans le Sud, le Centre, les Nippes et la Grand'Anse pour 2024

Département	Production (en TM)	
	Printemps 2024	Printemps 2025
Centre	15 415	14 130
Autres département	6 766	7 128
Total	22 181	21 258
Variation	-4,16%	

Tableau 14 : Production (en TM) et superficie (en ha) des principales céréales dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Culture	Automne 2024	Automne 2025	Superficie récoltée	Superficie non récoltée	Superficie perdue
Maïs	9 098	6 795	16 738	60 076	255
Riz	992	1 606	5 595	1 558	***
Sorgho	508	44	123	5 777	89
Total	10 598	8 445	22 456	67 411	264
Variation	-20%				

Tableau 15 : Production (en TM) et superficie (en ha) de maïs dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Centre	5 085	4 449	11 901	335	28
Autres départements	4 014	2 345	4 837	59 741	227
Total	9 009	6 794	16 738	60 076	255
Variation	-25%				

Tableau 16 : Production (en TM) et superficie (en ha) de riz dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Sud	334	1 558	5 487	872	***
Autres départements	657	48	108	687	***
Total	991	1 606	16 738	1 559	***
Variation	62%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 17 : Production (en TM) et superficie (en ha) de sorgho dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Sud	189	31	103	2 187	***
Autres départements	320	12	20	3 590	89
Total	509	43	123	5 777	89
Variation	-92%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 18 : Production (en TM) et superficie (en ha) des principales légumineuses dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Culture	Automne 2024	Automne 2025	Superficie récoltée	Superficie non récoltée	Superficie perdue
Haricot	2 422	2 729	9 262	2 406	411
Arachide	1 095	1 407	5 113	881	261
Pois congo	2 815	1 444	4 678	32 811	1 898
Total	6 332	5 580	19 053	36 098	2 570
Variation	-12%				

Tableau 19 : Production (en TM) et superficie (en ha) de haricot dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Centre	967	1 820	5 101	54	79
Sud	1 160	401	1 663	1 474	158
Autres départements	295	507	2 498	878	175
Total	2 422	2 728	9 262	2 406	412
Variation	13%				

Tableau 20 : Production (en TM) et superficie (en ha) d'arachide dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Centre	840	1 232	4 226	533	137
Autres départements	255	174	887	348	124
Total	1 095	1 406	5 113	881	261
Variation	28%				

Tableau 21 : Production (en TM) et superficie (en ha) de pois Congo dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Centre	2 091	1 286	4 073	22 897	291
Sud	371	108	214	5 810	1 327
Grand-Anse	116	24	81	615	200
Nippes	235	26	310	3 489	81
Total	2 813	1 444	4 678	32 811	1 899
Variation	-49%				

Tableau 22 : Production (en TM) et superficie (en ha) des tubercules dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Culture	Automne 2024	Automne 2025	Superficie récoltée	Superficie non récoltée	Superficie perdue
Patate	6 775	2 664	1 775	3 652	101
Igname	4 548	3 551	1 164	8 624	***
Manioc	7 459	5 290	1 818	10 663	36
Total	18 782	11 505	4 757	22 939	137
Variation	-39%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 23 : Production (en TM) et superficie (en ha) de patates dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Centre	4 714	1 254	799	1 081	89
Autres départements	2 060	1 410	977	2 571	12
Total	6 774	2 664	1 776	3 652	101
Variation	-61%				

Tableau 24 : Production (en TM) et superficie (en ha) d'ignames dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Grand-Anse	2 371	2 609	725	2 872	***
Autres départements	2 176	942	439	5 751	***
Total	4 547	3 551	1 164	8 623	***
Variation	-22%				

*** : Données insignifiantes

Tableau 25 : Production (en TM) et superficie (en ha) de manioc dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)		Superficie récoltée (en ha)	Superficie non encore récoltée (en ha)	Superficie emblavée perdue (en ha)
	Automne 2024	Automne 2025			
Centre	4 685	2 266	198	3 868	10
Autres départements	2 775	3 024	1 620	6 794	26
Total	7 460	5 290	1 818	10 662	36
Variation	-29%				

Tableau 26 : Production (en TM) et superficie (en ha) de bananes dans le Centre, le Sud, les Nippes et la Grand'Anse en automne 2025

Département	Production (en TM)	
	Automne 2024	Automne 2025
Centre	15 832	14 584
Autres départements	5 169	5 914
Total	21 001	20 498
Variation	-2%	

*** : Données insignifiantes

Tableau 27 : Production d'avocat au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2023	Printemps 2024	Printemps 2025
Centre	21 836	11 678	11 513
Grand'Anse	2 154	3 553	4 615
Autres départements	3 390	5 454	5 207
Total	27 380	20 685	21 335
Variation annuelle		-24,45%	3,14%

Tableau 28 : Production de mangue francisque au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2023	Printemps 2024	Printemps 2025
Centre	11 273	6 957	8 855
Autres départements	3 661	3 087	2 551
Total	14 934	10 044	11 406
Variation annuelle		-32,74%	13,55%

Tableau 29 : Production d'arbre véritable au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2023	Printemps 2024	Printemps 2025
Grand'Anse	23 345	20 141	26 650
Sud	10 188	6 172	15 541
Autres départements	7 866	5 518	3 100
Total	41 399	31 831	45 291
Variation annuelle		-23,11%	42,29%

Tableau 30 : Production de papaye au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2023	Printemps 2024	Printemps 2025
Centre	1 283	463	630
Sud	186	222	753
Autres départements	637	564	468
Total	2 105	1 249	1 851
Variation annuelle		-40,70%	48,25%

Tableau 31 : Production de chadèque au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2023	Printemps 2024	Printemps 2025
Sud	1 739	210	446
Centre	444	989	1 552
Autres départements	616	487	985
Total	2 799	1 686	2 983
Variation annuelle		-39,77%	76,94%

Tableau 32 : Production de citron au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2023	Printemps 2024	Printemps 2025
Centre	335	345	637
Autres départements	174	85	101
Total	509	430	738
Variation annuelle		-15,52%	71,56%

Tableau 33 : Production d'orange douce au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2021	Printemps 2023	Printemps 2024
Centre	332	142	150
Nippes	222	242	114
Autres départements	420	129	217
Total	974	513	481
Variation annuelle		-47,32%	-6,32%

Tableau 34 : Production d'orange amère au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2023	Printemps 2024	Printemps 2025
Centre	3 617	3 881	3790
Grand'Anse	1 938	1 753	1841
Autres départements	1 411	1 242	1 573
Total	6 966	6 876	7 204
Variation annuelle		-1,30%	4,77%

Tableau 35 : Production de noix de coco au printemps 2025 (en TM)

Département	Printemps 2023	Printemps 2024	Printemps 2025
Sud	1 848	1 231	2562
Centre	2 351	1 162	762
Autres départements	1 686	1 505	2 068
Total	5 884	3 898	5 392
Variation annuelle		-33,76%	38,34%

Tableau 36 : Production d'avocat en automne 2025 (en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Centre	19 396	17552	12163
Autres départements	6 122	5 551	5 524
Total	25 518	23 103	17 687
Variation annuelle		-9%	-25%

Tableau 37 : Production de mangue francisque en automne 2025 (en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Sud	3 245	89	674
Autres départements	1 690	315	299
Total	4 935	404	973
Variation annuelle		-92%	141%

Tableau 38 : Production de papaye en automne 2025 (en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Centre	615	414	326
Autres départements	328	494	405
Total	943	908	731
Variation annuelle		-4%	-19%

Tableau 39 : Production d'arbre véritable en automne 2025 (en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Grand'Anse	27 379	16 700	11 629
Autres départements	12 906	6 227	6 043
Total	40 285	22 927	17 672
Variation annuelle		-43%	-23%

Tableau 40 : Production de chadèque en automne 2025 (en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Centre	190	298	426
Grand'Anse	469	118	56
Nippes	202	220	133
Sud	154	9	294
Total	1 015	645	909
Variation annuelle		-36%	41%

Tableau 41 : Production de citron en automne 2025(en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Centre	223	107	289
Autres départements	97	61	30
Total	320	168	319
Variation annuelle		-48%	90%

Tableau 42 : Production d'orange douce en automne 2025 (en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Centre	163	138	528
Autres départements	152	136	75
Total	315	274	603
Variation annuelle		-13%	120%

Tableau 43 : Production d'orange amère en automne 2025 (en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Centre	2 011	2 651	2 415
Autres départements	2 867	1 883	1 517
Total	4 878	4 534	3 932
Variation annuelle		-7%	-13%

Tableau 44 : Production de noix de coco en automne 2024 (en TM)

Département	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Sud	1 489	1 248	1 827
Autres départements	1 195	1 282	2 012
Total	2 684	2 530	3 839
Variation annuelle		-6%	52%

Tableau 45 : Population bovine au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en tête)

Département	Effectif au 30 juin 2024	Effectif au 30 juin 2025		
		Mâle	Femelle	Total
Centre	90 828	34 019	70 634	104 653
Sud	82 144	31 845	58 044	89 889
Grand-Anse	33 421	7 473	24 801	32 274
Nippes	31 923	7 552	19 173	26 725
Total	238 317	80 889	172 652	253 541
Variation				6,39%

Tableau 46 : Population porcine au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en tête)

Département	Effectif au 30 juin 2024	Effectif au 30 juin 2025		
		Mâle	Femelle	Total
Centre	55 660	32 976	33 575	66 551
Sud	28 855	16 826	20 442	37 268
Grand-Anse	29 793	16 199	32 157	48 356
Nippes	40 503	10 658	16 838	27 496
Total	154 811	76 659	103 012	179 671
Variation				16,06%

Tableau 47 : Population ovine au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en tête)

Département	Effectif au 30 juin 2024	Effectif au 30 juin 2025		
		Mâle	Femelle	Total
Grand-Anse	92 019	13 511	39 802	53 313
Nippes	51 620	8 421	18 641	27 062
Centre	23 830	751	2 268	3 019
Sud	6 976	24 063	52 445	76 508
Total	174 445	46 746	113 156	159 902
Variation				-8,34%

Tableau 48 : Population caprine locale au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en tête)

Département	Effectif au 30 juin 2024	Effectif au 30 juin 2025		
		Mâle	Femelle	Total
Centre	217 435	57 114	147 659	204 773
Grand-Anse	109 673	28 739	72 010	100 749
Sud	83 120	35 969	69 796	105 765
Nippes	50 574	15 127	36 136	51 263
Total	460 802	136 949	325 601	462 550
Variation	0,38%			

Tableau 49 : Population de poule au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en unité)

Département	Effectif au 30 juin 2024	Effectif au 30 juin 2025
Centre	624 444	554 373
Sud	302 210	315 539
Grand-Anse	335 414	394 335
Nippes	170 892	154 721
Total	1 432 959	1 418 968
Variation (en %)		-0,98

Tableau 50 : Population de dinde au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en unité)

Département	Effectif au 30 juin 2024	Effectif au 30 juin 2025
Centre	59 513	27 575
Sud	4 406	8 079
Grand-Anse	1 452	113
Nippes	10 148	2 808
Total	75 520	38 575
Variation (en %)		-48,92

Tableau 51 : Production d'œufs de poule au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en milliers d'unités)

Département	Effectif de janvier à juin 2024	Effectif de janvier à juin 2025
Centre	2 840	2 493
Sud	1 761	1 455
Grand-Anse	1 072	1 255
Nippes	726	948
Total	6 399	6 152
Variation (en%)		-3,87

Tableau 52 : Production d'œufs de dinde au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en milliers d'unités)

Département	Effectif au 30 juin 2024	Effectif au 30 juin 2025
Centre	59 513	27 575
Sud	4 406	8 079
Grand-Anse	1 452	113
Nippes	10 148	2 808
Total	75 520	38 575
Variation (en %)		-48,92

Tableau 53 : Production d'œufs de dinde au 30 juin 2025 dans les départements du Centre, du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse (en milliers d'unités)

Département	Janvier à juin
Centre	459
Autres département	760
Total	1 219